

2V IMMO

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : CHEZ FRINGAND 87260 SAINT HILAIRE BONNEVAL

R.C.S. LIMOGES

ETAT DES ACTES ACCOMPLIS POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE EN FORMATION

LES SOUSSIGNÉS :

- **Monsieur Nicolas VIAUD**
- **Monsieur David VINOUR**

Agissant en qualité de seuls associés de la future société par actions simplifiée 2V IMMO,
au capital de 1 000 euros, dont le siège social sera fixé Chez Fringand 87260 Saint Hilaire Bonneval,
Attestent :

- Que suivant acte sous signature privée en date à Saint Hilaire Bonneval du 05.02.2026, il a été constitué la société par actions simplifiée 2V IMMO ;
- Que la somme de 1 000 euros représentant le capital social a été déposé auprès u Crédit Agricole en date du 05.02.2026, ainsi qu'en atteste l'attestation de dépôt des fonds formant le capital social ;
- Que, par les présentes, les associés confirment l'existence de la société 2V IMMO.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

A Saint Hilaire Bonneval,

Le 05.02.2026